



CC Bastides de Lomagne (Siren : 200034726)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Mauvezin
Arrondissement	Condom
Département	Gers
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	22/11/2012
Date d'effet	01/01/2013

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Guy MANTOVANI

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Zone artisanale
Numéro et libellé dans la voie	Route d'Auch
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	32100 MAUVEZIN
Téléphone	05 62 06 84 67
Fax	05 62 64 89 76
Courriel	
Site internet	www.ccbva.com

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	11 513
-----------------------------	--------

Densité moyenne 26,88

Périmètre

Nombre total de communes membres : 41

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
32	Ardizas (213200074)	216
32	Avensac (213200215)	80
32	Avezan (213200231)	107
32	Bajonnette (213200264)	103
32	Bivès (213200553)	132
32	Castéron (213200843)	55
32	Catonvielle (213200926)	102
32	Cologne (213201064)	980
32	Encausse (213201205)	433
32	Estramiac (213201296)	139
32	Gaudonville (213201395)	113
32	Homps (213201544)	107
32	Labrihe (213201734)	217
32	L'Isle-Bouzon (213201585)	254
32	Magnas (213202237)	91
32	Mansempuy (213202294)	88
32	Maravat (213202328)	44
32	Mauroux (213202484)	136
32	Mauvezin (213202492)	2 205
32	Monbrun (213202625)	396
32	Monfort (213202690)	495
32	Pessoulens (213203136)	145
32	Roquelaure-Saint-Aubin (213203490)	126
32	Saint-Antonin (213203599)	163
32	Saint-Brès (213203664)	81
32	Saint-Clar (213203706)	1 079
32	Saint-Créac (213203714)	86
32	Saint-Cricq (213203722)	298
32	Sainte-Anne (213203573)	118
32	Sainte-Gemme (213203763)	123
32	Saint-Georges (213203771)	182
32	Saint-Germier (213203797)	220
32	Saint-Léonard (213203854)	183
32	Saint-Orens (213203995)	82
32	Sarrant (213204167)	383
32	Sérempuy (213204316)	34
32	Sirac (213204357)	171
32	Solomiac (213204365)	488
32	Thoux (213204449)	253
32	Touget (213204480)	532

32	Tournecoupe (213204522)	273
----	-------------------------	-----

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement	
Environnement et cadre de vie	
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)	
- Assainissement collectif	
<i>Sont d'intérêt communautaire : Élaboration des schémas communaux d'assainissement. Création, investissement et entretien des réseaux et des stations d'assainissement collectif. Création et gestion d'un SPANC (service public d'assainissement non collectif): contrôle de la conception et de la réalisation d'assainissement neufs et contrôle périodique de l'existant.</i>	
- Assainissement non collectif	
<i>Sont d'intérêt communautaire : Élaboration des schémas communaux d'assainissement. Création, investissement et entretien des réseaux et des stations d'assainissement collectif. Création et gestion d'un SPANC (service public d'assainissement non collectif): contrôle de la conception et de la réalisation d'assainissement neufs et contrôle périodique de l'existant.</i>	
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés	
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)	
- Autres actions environnementales	
<i>Entretien et balisage des sentiers de randonnées : Sont reconnus d'intérêt communautaire les sentiers de randonnées retenus dans le schéma communautaire de développement durable et équilibré du territoire (liste des sentiers annexée aux présents statuts). Coordination des études en vue de plantations de haies, de gestion des espaces boisés et d'opérations de reboisement le long des voies communales et des sentiers de randonnées.</i>	
Sanitaires et social	
- Action sociale	
<i>L'intérêt communautaire de la compétence sociale s'exercera au travers d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale : Service d'Aide à Domicile Portage de Repas à Domicile Transport à la demande. Intérêt Communautaire de la Petite Enfance : Création, aménagement, entretien et gestion des équipements et des services en faveur de l'accueil des jeunes enfants Structures de type haltes garderies ou crèches Relais d'assistantes maternelles Lieux accueil enfants parents Le soutien et l'accompagnement des familles se feront en convention avec l'espace familial et social.</i>	
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)	
<i>Voir Action Sociale</i>	
Développement et aménagement économique	
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, en application de la politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'actions de promotion, d'animation et de communication, de recherche et d'accompagnement d'investisseurs et de porteurs de projets en vue de l'implantation d'activités économiques. Construction et gestion d'ateliers et usines relais situées sur le territoire communautaire Mise en oeuvre d'aides directes et indirectes aux entreprises Politique locale du commerce et soutien aux activités commerçantes d'intérêt communautaire. Action de développement touristique Création d'un office de tourisme intercommunal (OTI) Accueil, information des touristes, promotion touristique et commercialisation de produits touristiques Elaboration d'un schéma de développement touristique qui s'inscrit dans le schéma communautaire de développement durable et équilibré. Actions prévues dans le cadre d'une démarche cohérente d'aménagement et de développement de promotion et d'information du territoire : dépliants touristiques, plans de développement de la randonnée Elaboration de circuits de découverte de mise en valeur du territoire communautaire.	

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

Scolaire Investissement et fonctionnement des bâtiments liés à l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire. Création, maintien et gestion des restaurants scolaires et des écoles.

- Activités péri-scolaires

Péri-Scolaire Investissement et fonctionnement des bâtiments liés aux centres d'accueil et de loisirs. Fonctionnement lié à la gestion des enfants scolarisés (garderie, ALAE, ALSH). Création, maintien et mise en œuvre d'actions définies dans le cadre de contrats signés avec différents organismes, tels que le Contrat Enfance Jeunesse et le Contrat Temps Libre (ALAE, ALSH).

- Activités culturelles ou socioculturelles

Culture Investissement, gestion et entretien du musée de l'école publique à Saint-Clar. Investissement et gestion de l'école de musique à Saint-Clar. Fonctionnement du Centre d'Interprétation des Bastides à Cologne. La CCBL adhère à l'Association Culturelle répondant aux critères définis par le schéma de développement culturel du Pays Portes de Gascogne.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Elaboration, révision, modification et suivi d'un SCOT : adhésion au SCOT de Gascogne

- Schéma de secteur

Elaboration d'un schéma communautaire de développement durable et équilibré dans les domaines économiques, touristiques, culturels, sociaux, sportifs, éducatifs et relatif au logement qui s'inscrit dans le SCOT.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Sont d'intérêt communautaire : les ZAC destinées à permettre la création ou l'extension des ZAE communautaires, les ZAC qui accueillent exclusivement des activités économiques.

- Constitution de réserves foncières

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Tourisme : la communauté de communes assure la promotion collective, le développement et la commercialisation des activités touristiques. Elle est compétente pour les projets touristiques à maîtrise d'ouvrage publique sous la condition que ceux-ci répondent aux critères définis par le schéma local de développement touristique (structurants, facteurs de développement économique durable et participant d'une démarche cohérente d'aménagement). Elle a compétence pour les projets de cette nature relatifs : - aux structures d'hébergement de plus de 10 places - aux infrastructures de loisirs Soutien et développement du tourisme cantonal.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Élaboration, révision et suivi d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) Actions en faveur du logement social. Sont d'intérêt communautaire les opérations programmées d'amélioration d'habitat (OPAH) ou toute autre opération conventionnelle d'amélioration de l'habitat, la création d'un observatoire intercommunal du logement permettant la connaissance des besoins de logement via le site internet de la CCBL. Opérations de réhabilitation du patrimoine d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les actions de valorisation du patrimoine foncier et immobilier appartenant à la CCBL, les acquisitions de biens utiles à l'exercice de compétences reconnues à la CCBL.

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Actions en faveur du logement social. Sont d'intérêt communautaire les opérations programmées d'amélioration d'habitat (OPAH) ou toute autre opération conventionnelle d'amélioration de l'habitat, la création d'un observatoire intercommunal du logement permettant la connaissance des besoins de logement via le site internet de la CCBL.

- Amélioration du parc immobilier bâti

Opérations de réhabilitation du patrimoine d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les actions de valorisation du patrimoine foncier et immobilier appartenant à la CCBL, les acquisitions de biens utiles à l'exercice de compétences reconnues à la CCBL.

Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Création et gestion d'infrastructures et réseaux de télécommunications à très haut débit d'une capacité au moins égale à 8 Mb/s, dans les conditions définies à l'article L 1425-1 du CGCT</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public <i>Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.</i>
- Autres <i>Mise en place et gestion d'un système d'information géographique (SIG)</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
32	SI de la Lomagne (243200318)	SM fermé	22 874
31	Syndicat des eaux de la Barousse, du Comminges et de la Save (200082188)	SM fermé	86 696
82	SMAH de la vallée de la Gimone (258200013)	SM fermé	48 886
32	SM scolaire Bastides de Lomagne, Escorneboeuf (253201487)	SM fermé	1 099
31	Syndicat de gestion de la Save et de ses affluents (200074102)	SM fermé	67 259
32	SI aménagement et assainissement de la vallée de la Gimone (200079960)	SM fermé	15 496
32	SIAEP de l'Arrats et de la Gimone (200079127)	SM fermé	7 666
32	PETR Pays Portes de Gascogne (200048593)	SM fermé	74 174
82	SMF des eaux de la Lomagne (200085967)	SM fermé	17 988
32	SM d'aménagement de l'Arrats (253200356)	SM fermé	9 856
32	SMO "Gers Numérique" (200039279)	SM ouvert	160 334
32	SICTOM du secteur Est (253201065)	SM fermé	39 332
82	SM du bassin aval de l'Arrats (200039899)	SM fermé	20 747
32	SM SCOT de Gascogne (200052439)	SM fermé	185 819

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)